



ASBL

RAPPORT ANNUEL 2022

TABLE DES MATIERES

1. But social de l'ASBL	3
2. Financement	3
3. Activités	3
a. Action « Quelqu'un pense à vous »	3
b. Services à la personne	4
c. Confiance en soi et apprentissage scolaire	4
d. Sensibilisation à l'inclusion sociale	4
Conclusion	5

1. **But social de l'ASBL**

Echos & Ricochets est une association qui a pour but de faciliter l'inclusion, dans la société, de ceux qui se trouvent en situation de handicap (physique – économique – social - ...). Elle soutient la réalisation de projets, l'apprentissage des langues (français – néerlandais – allemand) pour faciliter l'accès à l'emploi et le quotidien.

L'Association met également en place des services pour faciliter la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et loisirs.

2. **Financement**

Les frais de fonctionnements sont couverts par les cotisations et dons éventuels. Pour l'année 2022, l'ASBL a reçu des subsides de l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean.

3. **Activités**

a. **Action « Quelqu'un pense à vous »**

En décembre 2020, l'action « Quelqu'un pense à vous » a été lancée. Celle-ci consiste à faire appel à des volontaires pour adresser des messages vocaux à des personnes âgées, isolées, qui se trouvent en maisons de repos, afin de leur souhaiter nos vœux pour 2022. Le but est de créer du lien, pour ainsi participer à réduire le sentiment d'isolement vécu par bien trop de personnes âgées qui ne sont plus en contact ou ont très peu de contacts avec les membres de leurs familles.

Des hommes, femmes et adolescent.e.s de Belgique et d'ailleurs se sont porté.e.s volontaires. L'action s'est terminée le 5 janvier 2022. Certain.e.s résident.e.s sont resté.e.s en contact avec des bénévoles. Des visites et sorties informelles ont été organisées.

b. Services à la personne

Durant cette année 2022, les profils des inscrits étaient divers. Les demandes étaient variées et provenaient aussi bien de personnes en situations financières instables que de celles en situations stables.

c. Confiance en soi et apprentissage scolaire

En résumé, la confiance en soi dans l'apprentissage varie d'un domaine à l'autre, d'une matière à une autre. Celle-ci est différente de l'estime de soi, notamment par le fait que contrairement à cette dernière, la confiance en soi concerne ce qu'une personne pense être capable ou non de faire. L'estime de soi concerne la perception qu'une personne a d'elle, de sa valeur personnelle (son être). Cette année, nous avons pu collaborer, avec une personne inscrite, pour l'amélioration d'apprentissages, en passant par un travail sur la confiance en soi.

d. Sensibilisation à l'inclusion sociale

Comme chaque année depuis sa création, en 2022, l'Association s'est adressée à certains commerces et lieux de loisirs, afin de les sensibiliser au fait que leurs lieux ne permettent pas à tous d'accéder aux produits proposés.

Le 19 octobre, l'ASBL, a été invitée par le service d'Action Sociale de l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean, pour un débat aux côtés d'autres invités, avec certain.e.s étudiant.e.s des Ursulines. C'est par le visionnage de la dernière bande annonce du festival « The extraordinary film festival » que le débat a été amorcé. Durant la conversation, les étudiants ont pu s'exprimer sur leur perception de ceux qui vivent avec des déficiences, ainsi que sur ce qu'ils observent de la considération que notre société a à leur égard.

Entendre leurs diverses opinions était à la fois intéressant et enrichissant. Cela permet aussi de nourrir nos réflexions au sein de l'Association.

Conclusion

2022 est la quatrième année d'activité d'Echos & Ricochets.

Le fait que notre Association ait été, durant cette année, essentiellement contactée pour des services d'assistances individuelles et personnalisées, rend impossible d'établir un calendrier d'activités. Il y a des échanges de courriers ainsi que des notes dans nos agendas, qui permettent d'établir ce qui est fait pour les inscrits ou pour les non-inscrits, mais leur exposition dévoilerait leur vie privée, ce qui irait à l'encontre de l'**Article 22 Respect de la vie privée** de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Cette année, aucun événement n'a été créé.